

Diritto ecclesiastico

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Italien
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Cet enseignement vise à fournir aux étudiants les rudiments du droit ecclésiastique permettant de saisir d'un point de vue juridique les relations entre l'Etat italien et les différentes confessions religieuses.